

- LEGENDE DU PLAN DE ZONAGE PLU
- U1 Zones U1 > Centre-ville historique et faubourg attenant
 - U2 Zones U2 > Périphérie proche du centre-ville
 - U3 Zones U3 > Quartier à majorité pavillonnaire moyennement dense
 - U3L Zones U3L > Quartier à majorité pavillonnaire de lotissement moyennement dense
 - U4 Zones U4 > Quartier à majorité pavillonnaire et paysager
 - U4nc Zones U4nc > Quartier à majorité pavillonnaire et paysager en aménagement non collectif
 - UE Zones UE > Zones économiques et d'activités
 - AU1 Zones AU1 > Secteurs urbains mixtes et centres à urbaniser à moyen et long terme
 - AU3 Zones AU3 > Secteurs urbains résidentiels à urbaniser à court terme
 - AUEQ Zones AUEQ > Secteurs à urbaniser à moyen terme dédiés aux équipements publics
 - OAUI1 Zones OAUI1 (Désaffecté) > Secteurs urbains mixtes et centres à urbaniser à moyen et long terme
 - OAUI2 Zones OAUI2 (Désaffecté) > Secteurs urbains mixtes à urbaniser à court terme
 - OAUI3 Zones OAUI3 (Désaffecté) > Secteurs urbains résidentiels à urbaniser à moyen terme
 - OAUE Zones OAUE (Désaffecté) > Secteurs économiques à urbaniser à moyen terme
 - N Zones N > Zones naturelles
 - Nh Zones Nh > Zones naturelles habitées
 - Nci Zones Nci > Zones naturelles pour l'aménagement d'un Centre-ville paysager
 - Nl Zones Nl > Zones naturelles dédiées aux activités de loisir
 - Npa Zones Npa > Zones naturelles de valorisation archéologiques, des sources et des forêts
 - Nna Zones Nna > Zones naturelles pour l'aménagement d'une Aire d'Accueil des gens du voyage
 - Npu Zones Npu > Zones naturelles pour la protection ou la création de Parcs Urbains
 - Nri Zones Nri > Zones naturelles remarquables littorales (du littoral / à l'océan)
 - A Zones A > Zones agricoles
 - Ap Zones Ap > Secteur agricole protégé (paysage littoral)
 - Aco Zones Aco > Secteurs agricoles conciliant et épaississant
 - OAC Zones OAC (Désaffecté) > Secteurs agricoles constructibles à long terme
 - Zones inondables du Plan de Prévention des Risques Inondation du bassin versant de l'étang de Trau
 - Emplacements Révisés
 - Éléments de paysage classés en titre du L.55-19 (bâtiments et/ou forêts urbaines)
 - Espaces Boisés Classés (Alignement)
 - Espaces Boisés Classés
 - Protection des coeurs d'îlots paysagers (constructibilité limitée - cf règlement)
 - Nez de 100 mètres (de l'océan)
 - Limite Espace Proche du littoral (de l'océan)
 - Périmètre d'intercommunalité lié aux routes départementales
 - Périmètre d'implantation possible des nouvelles constructions et/ou des extensions en ULI

Département de l'Hérault

Ville de **MÈZE**

ELABORATION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME



PIECE 4b-1

PLAN DE ZONAGE

Secteur **COMMUNE**

Document approuvé le 14/02/2017 par le conseil municipal

Document 40681.dwg

Agence ROBIN & CARBONNEAU
10 rue de la République, 34000 Montpellier
04 67 22 01 77 - 06 46 00 00 00

Acom

Acom

Acom

Acom

Acom



Département de l'Hérault,
Communauté de communes Nord du Bassin de Thau,
Ville de **Mèze**

PLU

Élaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME



4b2. Plan de Zonage // Extraits zones urbaines

Document approuvé // Mars 2017

Document approuvé le :

Date, cachet et signature Maire



LEGENDE DU PLAN DE ZONAGE PLU

U1	Zones U1 > Centre-ville historique et faubourgs attenants
U2	Zones U2 > Périphérie proche du centre-ville
U3	Zones U3 > Quartier à majorité pavillonnaire moyennement dense
U3L	Zones U3L > Quartier à majorité pavillonnaire de loisirs moyennement dense
U4	Zones U4 > Quartier à majorité pavillonnaire et paysager
U4nc	Zones U4nc > Quartier à majorité pavillonnaire et paysager en assainissement non collectif
UE	Zones UE > zones économiques et d'activités
AU1	Zones 0AU1 > Secteurs urbains mixtes et centraux à urbaniser à moyen et long terme
AU3	Zones AU3 > Secteurs urbains résidentiels à urbaniser à court terme
AUEQ	Zones AUEQ > Secteurs à urbaniser à moyen terme dédié aux équipements publics
0AU1	Zones 0AU1 (bloquée) > Secteurs urbains mixtes et centraux à urbaniser à moyen et long terme
0AU2	Zones 0AU2 (bloquée) > Secteurs urbains mixtes à urbaniser à court terme
0AU3	Zones AU3 (bloquée) > Secteurs urbains résidentiels à urbaniser à moyen terme
0AUE	Zones 0AUE (bloquée) > Secteurs économiques à urbaniser à moyen terme
N	Zones N > Zones naturelles
Nh	Zones Nh > Zones naturelles habitées
Nci	Zones Nci > Zones naturelles pour l'aménagement d'un Clmetière paysager
NL	Zones Nl > Zones naturelles dédiées aux activités de loisirs
Npa	Zones Npa > Zones naturelles de valorisation archéologiques Dinosaures et Reptiles.
Naa	Zones Naa > Zone naturelle pour l'aménagement d'une Aire d'Accueil des gens du voyage
Npu	Zones Npu > Zones naturelles pour la protection ou la création de Parcs Urbains
NRL	Zones NRL > Zones naturelles remarquable littorale (Loi Littoral / SCoT)
A	Zones A > Zones agricoles
Ap	Zones Ap > Secteur agricole protégé (paysage littoral)
Aco	Zones Aco > Secteurs agricoles conchyliques et aquacoles
0Ac	Zones 0Ac (bloquée) > Secteurs agricoles constructibles à long terme
	Zones inondables du Plan de Prévention des Risques Inondation du bassin versant de l'etang de Thau
	Emplacements Réservés
	Eléments du paysage classé au titre du L.151-19
	Patrimoine bâti classé au titre du L.151-19 (bâtiments et/ou façades urbaines)
	Espaces Boisés Classés (Alignements)
	Espaces Boisés Classés
	Protection des coeurs d'îlots paysagers (constructibilité limitée - cf règlement).
	Bande des 100 mètres (loi littoral)
	Limite Espaces Proches du Rivages (loi littoral)
	Reculs d'inconstructibilité liés aux routes départementales
	Périmètres d'implantation possible des nouvelles constructions et/ou des extensions en U3L











